

ULRICH LUGINBÜHL

Directeur du Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire CSFPP

Monsieur Luginbühl, vous êtes directeur du Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire depuis le 1er janvier 2007. Quelles sont les missions du CSFPP?

La principale, c'est de proposer à un public trilingue des formations de base et continue de qualité irréprochable. Le Centre décline son offre en plusieurs formules. Le cours de base est ouvert à tous les membres du personnel de la privation de liberté et constitue l'essentiel de l'activité du Centre. La formation des cadres, disponible depuis 2011, s'adresse spécifiquement aux professionnels. Le CSFPP est également reconnu pour son offre diversifiée en formation continue et en séminaires spécialisés, qui permettent de créer des produits sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques de groupes professionnels très divers. Depuis six ans que je dirige le Centre, j'ai toujours tenu à garantir la meilleure attribution possible des ressources et à faire le maximum pour que le CSFPP prenne son envol et devienne une plateforme d'échanges et un centre de compétences.

Combien d'inscrits à la formation de base du CSFPP terminent-ils chaque année et qui sont-ils?

Ils sont environ 140 à sortir chaque année. Avant, on les appelait «gardiens de prison» alors que maintenant, une fois qu'un membre du personnel de la sécurité et de la prise en charge réussit ses deux ans de formation de base chez nous, il devient «agent/agente de détention avec brevet fédéral». Nous avons chaque année huit nouvelles volées, quatre de germanophones et quatre de francophones et italophones.

Pourquoi le CSFPP a-t-il tardé à créer une formation destinée aux cadres?

>Il a fallu commencer par préparer le terrain. En fait, le premier cours CSFPP destiné aux cadres a déjà démarré en 2000, sous la direction de Peter Eggen, ancien directeur de l'établissement de Hindelbank, puis coach et chargé de cours; en 2008, Adrian Burkhardt, de l'entreprise Burkhardt MSC, en a repris la direction. La formation pilote actuelle, qui englobe toute la formation des cadres, et qui est toujours sous la direction d'Adrian Burkhardt, est sanctionnée par l'examen professionnel fédéral supérieur. Elle est reconnue par l'OFFT et représente une cinquantaine de jours de cours à répartir sur deux ans.

Le CSFPP propose également des formations continues. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur cette offre et sur ses destinataires?

Effectivement. Le CSFPP propose entre 40 et 50 cours chaque année, qui durent entre un jour et sept semaines. Comme le Centre programme son offre en fonction des besoins des institutions de privation de liberté, la plus grande diversité professionnelle règne dans les groupes participants.

En 2013, le cours «20plus» (en allemand) sera de nouveau proposé. Ce cours s'adresse exclusivement à des personnes ayant au moins vingt ans de carrière derrière elles. L'objectif est de remotiver ceux et celles qui ont eu tendance à tomber dans la routine et, en même temps, d'inciter les hiérarchies à tirer parti de cette immense réserve de savoir-faire. Chaque cours cible un public bien spécifique parmi les professionnels du domaine de la privation de liberté. Comme il y a une bonne quarantaine de métiers dans le domaine, imaginez la diversité des cours proposés! C'est grâce à une équipe dynamique que l'offre CSFPP est constamment améliorée et augmentée.

Peut-on en déduire que la formation dans le domaine des privations de liberté est harmonisée au niveau suisse et que l'exécution des peines et des mesures est partout soumise aux mêmes standards?

Disons que depuis quelques années, de nombreux cantons soumettent les personnes nouvellement engagées dans la prise en charge à l'obligation de suivre le fameux «cours de base» du CSFPP. C'est très réjouissant. Progressivement, les professionnels auront un bon bagage de départ. Et pour les personnes qui n'ont pas besoin de suivre le cours de base, le CSFPP propose un cours d'introduction sous forme de modules et sur plusieurs semaines: ainsi, personne ne passe à côté des connaissances fondamentales.

L'offre de formation du CSFPP place-t-elle la Suisse en bonne position par rapport aux autres pays, européens ou non-européens? Avez-vous établi des contacts et exploitez-vous des synergies?

Les politiques de formation du personnel pénitentiaire ne sont pas partout les mêmes en Europe. Dans beaucoup de pays, l'école joue à la fois le rôle de formateur et d'employeur. Les personnes y sont formées puis prennent un poste dans l'un des établissements d'exécution des sanctions du pays. En Suisse, par contre, le système est soumis au fédéralisme. Si l'on prend en considération cette condition cadre, alors notre offre se défend tout à fait bien par rapport à l'offre internationale. Nous disposons d'un système flexible et non bureaucratique et nous pouvons en tout temps répondre aux besoins des praticiens. Bien sûr, les échanges avec des écoles étrangères sont extrêmement précieux. Chaque année, le Centre est représenté à la Conférence des directrices et directeurs germanophones d'écoles de formation pénitentiaire; il appartient également aux «European Penitentiary Training Academies» et est en étroite collaboration avec l'«École nationale d'administration pénitentiaire» en France.

▪ S K J V ▪ ▪
▪ ▪ C S C S P
C S C S P ▪ ▪

A la veille de votre retraite, que vous prendrez en mai de l'année prochaine, quel regard portez-vous sur les années passées au CSFPP? Vous avez entrepris plusieurs réformes et constamment étendu l'offre de formation. Quelles sont vos plus grandes réussites?

Dans les débuts, il a fallu élaborer une analyse de concept à l'interne, dont l'objectif était le développement du CSFPP comme centre de formation et de compétence. Deux mesures ont permis d'atteindre cet objectif: 50% d'espace en plus et 30% de personnel en plus. Par ailleurs, deux outils de modernisation ont contribué à la restructuration du Centre: le système de management de la qualité EDUQUAplus et un nouvel outil informatique d'administration scolaire.

Quels sont les défis qui attendent celui ou celle qui va vous succéder?

Aujourd'hui, le CSFPP est bien positionné: nous arrivons à couvrir une grande partie des besoins en formation et en formation continue. Cependant, le lieu touche à ses limites. Il est presque impossible d'atteindre le nouvel objectif, qui consiste à vouloir intégrer davantage de cours pratiques dans la formation de base. Le Centre est trop petit. Avec la hausse de fréquentation du cours de base, il est devenu impossible de couvrir les nuitées des participants, qui sont de plus en plus nombreux à devoir être redirigés vers des hôtels. Il manque des salles de cours pour les groupes, un espace pour les pauses. À moyen terme, il vaudrait donc la peine d'étudier la faisabilité d'un projet de campus pour héberger le CSFPP.

Fribourg, novembre 2012